

Louis-Hubert, le 22 janvier 2003

Chers amis, bonjour,

Comme chaque année depuis (? , 60 ans ?) j'ai eu la grâce d'assister à la messe anniversaire de l'assassinat du Roi Louis XVI, de l'assassinat de la monarchie française et du rejet de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans les lois. Une très belle messe chantée, très pieuse, pleine de Foi ! Que cette liturgie est belle, surnaturellement belle, consolante, solennelle ! Quel respect, quel amour pour les morts !

Malheureusement que le nombre de fidèles était petit ! L'officiant, pour Le Pen, rassemble plus de monde ! Que le nombre de ceux qui croient encore sérieusement à la vocation de la France et aux promesses du Sacré-Cœur est maigre ! Combien de prêtres ? combien de fidèles ? que d'aveuglement ! que de lâchetés !

210 ans ! Depuis 210 ans des millions de Français sont restés fidèles à la famille royale, à la monarchie française, au Christ régnant par Son LieuTenant. Dans notre génération, cette fidélité devient rare. Et pourtant se savoir liés à une telle fidélité, être nous-mêmes le relais de cette fidélité, quelle source de grâces !

Je méditais hier combien il a fallu de péchés pour que Dieu impose un tel **châtiment** ! Un roi, le Roi de France, le plus grand Roi chrétien, **martyr** ! Cent ans de patience après 1689, et la sanction est tombée ! Et nous n'en sommes pas encore sortis 210 ans après ! Pourquoi ne nous prêche-t-on jamais sur les péchés qui ont mérité un tel châtiment ? Est-ce parce qu'il faudrait parler des trahisons des élites, des clercs ?

Je viens de lire *L'ancien clergé de France, Les évêques avant la Révolution* de l'abbé Augustin Sicard, 1912. (Je vais essayer de faire rééditer ce livre). Oui, ce furent 1. les rois, 2. les évêques, 3. la noblesse qui nous ont mérité par leurs trahisons l'énorme châtiment que Dieu dans Sa juste justice a infligé.

Trahisons toujours actuelles ! Trahisons mesquines, basses ! je viens de les vivre ! Que Dieu pardonne à ces sots, mais que leurs sottises sont graves !

Louis XVI fit lui-même de nombreuses erreurs. On le voit encore dans son testament recopié ci-dessous. Testament de grand chrétien, testament d'une âme de grande Foi, de grande Charité, de grand pardon, testament de chef de famille, mais pas Testament de Roi.

Il parle de ses problèmes, de sa famille, mais oublie de parler aux français. Rien pour les conseiller, **les mettre en garde contre nos ennemis, contre ceux qui allaient tout détruire** ! Pas un mot pour ses sujets ! juste une courte demande de prières ! alors qu'un Roi doit faire passer ses gouvernés avant sa famille. Repensons au testament de Notre-Seigneur pendant la cène ! Souvenons-nous en particulier du *Vigilate et orate*, consigne si riche, si importante !

"*mon fils s'il avait le MALHEUR de devenir Roi*" écrit-il !

Combien on est loin de saint Louis qui écrivait dans son testament à son fils : "si Dieu vous fait la **GRÂCE** d'être Roi" !

Comment ne pas penser que cette phrase étant écrite, Dieu ne permit pas que la descendance de Louis XVI règne ! Un LieuTenant malheureux de régner !!!

"*Je n'ai jamais prétendu me rendre juge*", "*mais je ne prétends pas les juger*" écrit-il.

Voilà l'erreur : **c'est le propre du Roi, c'est la vocation du Roi, c'est le devoir d'état du Roi de prendre conseil, de juger et de gouverner.**

Il est sacré pour avoir les grâces de discernement, pour juger.

Il est sacré pour avoir le courage, les forces, pour gouverner, c'est-à-dire imposer ses décisions.

"qu'en régnant suivant les Lois". C'est lui le principe, c'est lui qui fait les Lois, c'est lui qui doit faire exécuter ses décisions. En suivant les lois il a fini à l'échafaud ! Voilà la sanction d'une inversion des principes.

Ces trois exemples prouvent que le sens de la fonction royale était dévoyé.

Déjà on s'était moqué du sacre ! Le sermon de l'évêque consécrateur à Reims scandalisa tellement, que Louis XVI interdit qu'il soit imprimé ! Il se moquait trop des Traditions sacrées royales !

Par son martyr Louis XVI racheta ses fautes personnelles, nous mérita les promesses de saint Pie X (enseignées par le Cardinal Pie) promesses nous assurant le pardon divin et la Restauration d'un véritable ordre chrétien. Mais ce martyr fut-il suffisant pour mériter le Lieu Tenant du Règne du Sacré-Cœur ? N'avons-nous pas encore aujourd'hui un devoir de **prières** de demandes intenses et de **sacrifices** généreux pour que Sa volonté soit faite ?

En 2003 le mal continue et nous refusons de nous convertir : nous rêvons d'un peu de monarchie pour ses fastes, pour sa gloire, pour ses triomphes, pour ses palais, etc . mais pas pour la Lieutenance de Dieu. La preuve en est que, d'une façon générale, nous rêvons à une solution par... un Le Pen et Cie ! même des clercs (c'est la démocratie chrétienne de notre génération ; que nos pères seraient scandalisés !) ; et que nous sommes toujours prêts à voter, que nous n'attendons rien de ce que Dieu veut ! Aujourd'hui encore nous renouvelons les mêmes péchés (voir dans mon livre *Vrais et Faux Principes et Maîtres*)

Continuons le combat chers amis, prions les uns pour les autres, prions pour pouvoir mériter un jour de crier :

VIVE le CHRIST ROI de FRANCE !

TESTAMENT DE LOUIS XVI

Au nom de la Très Sainte Trinité du père du Fils et du Saint Esprit, aujourd'hui vingt cinquième jour de Décembre, mil sept cent quatre vingt douze, Moi Louis, XVI^e du nom Roy de France, étant depuis plus de quatre mois enfermé avec ma famille dans la Tour du Temple à Paris par ceux qui étaient mes sujets, et privé de toute communication quelconque, même depuis le onze du courant avec ma famille ; de plus impliqué dans un Procès, dont il est impossible de prévoir l'issue à cause des passions des hommes et dont on ne trouve aucun prétexte ni moyen dans aucune Loi existante, n'ayant que Dieu pour témoin de mes pensées et auquel je puisse m'adresser, je déclare ici en sa présence mes dernières volontés et mes sentiments.

Je laisse mon âme à Dieu mon créateur, je le prie de la recevoir en sa miséricorde, de ne pas la juger d'après ses mérites, mais par ceux de Notre Seigneur Jésus Christ, qui s'est offert en sacrifice à Dieu son Père, pour nous autres hommes quelque indignes que nous en fussions et moi le premier.

Je meurs dans l'union de notre sainte Mère l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine qui tient ses pouvoirs par une succession non interrompue de St Pierre auquel Jésus Christ les avait confiés. Je crois fermement et je confesse tout ce qui est contenu dans le Symbole et les commandements de Dieu et de l'Eglise, les Sacrements et les Mystères tels que l'Eglise Catholique les enseigne et les a toujours enseignés.

Je n'ai **jamais prétendu me rendre juge** dans les différentes manières d'expliquer les dogmes qui déchire l'Eglise de Jésus Christ mais je m'en suis rapporté et rapporterai toujours si Dieu m'accorde vie, aux décisions que les supérieurs Ecclésiastiques unis à la Saint Eglise Catholique donnent et donnèrent conformément à la discipline de l'Eglise suivie depuis Jésus Christ. Je plains de tout mon cœur nos frères qui peuvent être dans l'erreur, mais **je ne prétends pas les juger**, et je ne les aime pas moins tous en Jésus Christ suivant ce que la charité Chrétienne nous l'enseigne.

Je prie Dieu de me pardonner tous mes péchés. J'ai cherché à les connaître scrupuleusement, à les détester, à m'humilier en sa présence, ne pouvant me servir du Ministère d'un Prêtre Catholique je prie Dieu de recevoir la confession que je lui en ai faite et surtout le repentir profond que j'ai d'avoir mis mon nom (quoique cela fut contre ma volonté) à des actes qui peuvent être contraires à la discipline et à la croyance de l'Eglise Catholique à laquelle je suis toujours resté sincèrement uni de cœur, je prie Dieu de recevoir la ferme résolution où je suis s'il m'accorde vie, de me servir aussitôt que je le pourrai du Ministère d'un Prêtre Catholique pour m'accuser de tous mes péchés, et recevoir le Sacrement de Pénitence.

Je prie tous ceux que je pourrais avoir offensés par inadvertance (car je ne me rappelle pas d'avoir fait sciemment aucune offense à personne) ou ceux à qui j'aurais pu donner de mauvais exemples ou des scandales de me pardonner le mal qu'ils croient que je peux leur avoir fait.

Je prie tous ceux qui ont de la Charité d'unir leurs prières aux miennes, pour obtenir de Dieu le pardon de mes péchés.

Je pardonne de tout mon cœur, à ceux qui se sont fait mes ennemis sans que je leur en ai donné aucun sujet et je prie Dieu de leur pardonner, de même que ceux qui par un faux zèle, ou par un zèle malentendu, m'ont fait beaucoup de mal.

Je recommande à Dieu, ma femme, mes enfants, ma sœur, mes tantes, mes frères, et tous ceux qui me sont attachés par les Liens du Sang ou par quelque autre manière que ce puisse être. Je prie Dieu, particulièrement de jeter de yeux de miséricorde, sur ma femme, mes enfants et ma sœur qui souffrent depuis longtemps avec moi, de les soutenir par sa grâce s'ils viennent à me perdre, et tant qu'ils resteront dans ce monde périssable.

Je recommande mes enfants à ma femme, je n'ai jamais douté de sa tendresse maternelle pour eux, je lui recommande surtout d'en faire de bons Chrétiens et d'honnêtes hommes, de leur faire regarder les grandeurs de ce monde-ci (s'ils sont condamnés à les éprouver) que comme des biens dangereux et périssables et de tourner leurs regards vers la seule gloire solide et durable de l'Eternité, je prie ma sœur de vouloir bien continuer sa tendresse à mes enfants, et de leur tenir lieu de mère, s'ils avaient le malheur de perdre la leur.

Je prie ma femme de me pardonner tous les maux qu'elle souffre pour moi, et les chagrins que je pourrais lui avoir donné dans le cours de notre union, comme elle peut être sûre que je ne garde rien contre elle, si elle croyait avoir quelque chose à se reprocher.

Je recommande bien vivement à mes enfants, après ce qu'ils doivent à Dieu, qui doit marcher avant tout, de rester toujours unis entre eux, soumis et obéissants à leur mère, et reconnaissant de tous les soins et peines qu'elle se donne pour eux, et en mémoire de moi je les prie de regarder ma sœur comme une seconde mère.

Je recommande à mon fils s'il avait le **MALHEUR de devenir Roi**, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens, qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment et nommément tout ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que j'éprouve, qu'il ne peut faire le bonheur des Peuples **qu'en régnant suivant les Lois**, mais en même temps qu'un Roi ne peut les faire respecter, et faire le bien qui est dans son cœur, qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire, et qu'autrement étant lié dans ses opérations et n'inspirant point de respect, il est plus nuisible qu'utile.

Je recommande à mon fils d'avoir soin de toutes les personnes qui m'étaient attachées autant que les circonstances où il se trouvera lui en donneront les facultés, de songer que c'est une dette sacrée que j'ai contractée envers les enfants ou les parents de ceux qui ont péri pour moi et ensuite de ceux qui sont malheureux pour moi, je sais qu'il y a plusieurs personnes de celles qui m'étaient attachées qui ne se sont pas conduites envers moi comme elles le devaient, et qui ont même montré de l'ingratitude, mais je leur pardonne (souvent dans les moments de troubles et d'effervescence on n'est pas le maître de soi) et je prie mon fils, s'il en trouve l'occasion, de ne songer qu'à leur malheur.

Je voudrais pouvoir témoigner ici ma reconnaissance à ceux qui m'ont montré un véritable attachement et désintéressé, d'un côté si j'étais seulement touché de l'ingratitude et de la déloyauté des gens à qui je n'avais jamais témoigné que des bontés, à eux à leurs parents ou amis, de l'autre j'ai eu de la consolation à voir l'attachement et l'intérêt gratuit que beaucoup de personnes m'ont montrés, je les prie d'en recevoir tous mes remerciements, dans la situation où sont encore les choses, je craindrais de les compromettre si je parlais plus explicitement mais je recommande spécialement à mon fils de chercher les occasions de pouvoir les reconnaître.

Je croirais calomnier cependant les sentiments de la Nation si je ne recommandais ouvertement à mon fils M. De Chamilly et Hue, que leur véritable attachement pour moi, avait porté à s'enfermer avec moi dans ce triste séjour, et qui ont pensé en être les malheureuses victimes, je lui recommande aussi Cléry des soins duquel j'ai eu tant lieu de me louer depuis qu'il est avec moi comme c'est lui qui est resté avec moi jusqu'à la fin, je prie Messieurs de la Commune de lui remettre mes hardes, mes livres, ma montre, ma bourse, et les autres petits effets qui ont été déposés au Conseil de la Commune.

Je pardonne encore très volontiers à ceux qui me gardaient, les mauvais traitements et les gênes dont ils ont cru devoir user envers moi, j'ai trouvé quelques âmes sensibles et compatissantes, que celles-là jouissent dans leur cœur de la tranquillité que doit leur donner leur façon de penser.

Je prie Messieurs de Malesherbes, Tronchet et de Sèze, de recevoir ici tous mes remerciements et l'expression de ma sensibilité, pour tous les soins et les peines qu'ils se sont donnés pour moi.

Je finis en déclarant devant Dieu et prêt à paraître devant lui que je ne me reproche aucun des crimes qui sont avancées contre moi.

Fait en double à la tour du Temple le vingt cinq décembre mil sept cent quatre vingt douze.

LOUIS

***Document réalisé
par les Amis du Christ Roi de France.***

***Nous soumettons
tous nos documents
aux lois du copyright chrétien :
nos documents peuvent être
librement reproduits et distribués,
avec mention de leur provenance.***

A.C.R.F.

www.a-c-r-f.com

info@a-c-r-f.com